

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Questions pour la réunion de présentation du projet Canopée avant le dépôt de permis de construire (02/12/08)

Effet Venturi

A l'origine, l'actuel Forum des Halles était ouvert au niveau de la Porte Lescot. Des parois en verre ont été installées pour arrêter le vent qui s'y engouffrait. Votre bâtiment est en forme d'entonnoir et le vent dominant d'ouest, guidé par les deux parois du bâtiment et le toit, va s'engouffrer et se trouver comprimé au niveau de la Porte Lescot. Avez-vous trouvé une solution à ce problème ou la Porte Lescot sera-t-elle à terme fermée par une paroi de verre ? Avez-vous prévu cette éventualité ?

Le béton a une certaine souplesse que n'offre pas le verre. Le bâtiment est grand ouvert côté ouest (vent dominant à Paris) et au bout d'une dalle. Comment votre toit réagira-t-il en cas de forts vents (effet Venturi) ?

Récupération de l'eau

Votre toit est fait d'ailes de verre qui feront chacune plus d'une centaine de m². Le point bas de ces ailes se situe au dessus du cratère. Comment comptez-vous récupérer les eaux pluviales et les remonter vers les bâtiments situés de part et d'autre du cratère ?

Alléger le toit ?

Quel est le sens d'un toit qui arrête la lumière et laisse passer la pluie ? Sachant que de toute façon il pleuvra sous ce « faux » toit, ne serait-il pas possible de conserver l'effet architectural de la structure mais d'alléger son poids en supprimant une plus grande proportion de verre ?

Accès PMR

M. Mangin dans son projet originel avait prévu de couvrir le cratère afin de permettre une circulation sans obstacle pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Le fond du cratère actuel est en effet surélevé pour recueillir les eaux pluviales. Votre toit constitué d'ailes de verre (comme un store vénitien posé à l'horizontale) laissera passer les eaux de pluie. Comment comptez-vous récupérer les eaux pluviales et permettre aux PMR de se déplacer librement au niveau -3 du Forum ?

Climatisation – Chauffage

Vous indiquez que les coursives du patio (le cratère) sont à l'air libre ; si cela signifie que les

verrières sont supprimées, comment assurerez-vous une température de confort en hiver et en été ? Sinon, où se situera la nouvelle limite entre le dedans et le dehors (prévue par le cahier des charges) ?

Quel dispositif de climatisation ou de ventilation a été choisi pour la Canopée ? En cas de ventilation naturelle, comment évitera-t-on que la musique ou le bruit pénalisent les riverains ?

Programme

Nous avons vainement demandé, lors du bureau de la concertation, à avoir la liste des équipements avec leurs surfaces définitives et leur nouvel emplacement précis, pouvez-vous nous la donner ?

Le principe de toilettes fonctionnant 24-24 côté Berger et Rambuteau a-t-il été acté ?

Phasage des travaux

Nous avons cru comprendre que la très grande portée du toit exercerait des tensions très importantes sur les piliers du bâtiment : qu'en est-il ? ceux-ci devront-ils être renforcés ? de quelle manière ?

La construction de la Canopée semble nécessiter que les escalators Lescot et Rambuteau aient été déplacés au préalable ; or, ceux-ci ne pourront l'être qu'une fois que les plans de la future salle d'échange seront arrêtés, ce qui apparemment n'est pas pour tout de suite ; comment ces différentes étapes vont-elles s'enchaîner ?

Sécurité

La Place Basse étant une place publique, est-il possible de couvrir une place publique parisienne d'un toit de verre présentant des risques non négligeables (chute de plaques de verre, bris en cas de forts vents ou explosion...) ? Quelles sont les positions de la Préfecture de Police, des pompiers, des assurances...?

Pour mémoire, les questions de sécurité notamment de l'évacuation de la salle d'échanges, sont à l'origine du projet de rénovation. Vous allez générer des flux supplémentaires et des flux nouveaux dans un bâtiment déjà saturé. Les problèmes de sécurité ne vont-ils pas être accrus, rendant ce lieu encore plus insécuré, au moins jusqu'à ce que la RATP entreprenne des travaux ?

Le Forum des Halles est un seul bâtiment construit sur 8 niveaux (du niveau -5 au +2). Or votre demande de permis de construire ne concerne qu'une partie du bâtiment. Le fait de déposer un PC sur une partie du bâtiment ne vous contraint-il pas à une remise aux normes préalable de la salle d'échange ?